

Avis de constitution

SOCIETE « JIMOH EXPRESS TRANSPORT » en abrégé « JET »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI NORD CTU-3;
IMMEUBLE G 4000 QUARTIER C, Lot A1-33, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JIMOH EXPRESS TRANSPORT » en abrégé « JET »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement, en tout pays et particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Transport
- Import-Export
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI NORD CTU-3;
IMMEUBLE G 4000 QUARTIER C, Lot A1-33, Ilot 31

Dirigeant(s) M MAMADOU KONE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08872 du 06/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53044/GTCA/RC/2024 du 06/09/2024

